

PASSAGE SUPERIEUR DE LA LOUVIERE-BOUVY.

Pour la mise à exécution du programme complet d'aménagement de la gare d'Haine-St-Pierre, le passage supérieur situé près du bâtiment des recettes de Bouvy doit disparaître : l'emplacement et les caractéristiques actuelles de ce pont ne se concilient pas avec les dispositions prévues pour l'extrémité vers Houdeng des importants faisceaux de voies de réception, de triage et de formation de la plus grande gare à marchandises de la région du Centre.

Le pont existant comprend deux travées ayant respectivement 13 m.50 et 14 m.50 d'ouverture, à poutres métalliques (à âme plein) en garde-corps, portées par des culées et une pile en maçonnerie de briques.

La présence de cette infrastructure empêchant la pose du futur complexe de voies courbes et d'appareils, on a été amené à déplacer quelque peu le pont : on le rapprochera d'une trentaine de mètres du bâtiment des recettes, moyennant le petit détournement de chaussée que permet la situation des maisons de la rue Omer Thiriar.

Le nouvel ouvrage d'art, qui ne comprendra, naturellement, plus aucune pile intermédiaire, aura environ 24 m. d'ouverture.

Son infrastructure sera en béton armé, et son aspect ne laissera rien à désirer, les culées et les murs en ailes étant revêtus de parements en briques avec chaînes d'angles et rampants en pierres de taille.

La chaussée de 9 m. de large et les deux trottoirs latéraux de 1 m.50 chacun seront établis sur un hourdis continu en béton formant le tablier proprement dit, tablier porté par une série de poutres métalliques distantes de 65 cm. l'une de l'autre. Celles-ci composées d'éléments laminés et rivés, auront leur semelle inférieure horizontale et leur hauteur augmentera depuis les extrémités jusqu'au milieu, donnant ainsi à la semelle supérieure une courbure continue.

Tous les éléments métalliques de la superstructure seront enrobés dans du béton supprimant toutes les sujétions d'entretien; le dessous des poutres sera entouré d'aûgets le protégeant parfaitement contre les fumées corrosives des locomotives.

La chaussée et les trottoirs seront posés sur le pont suivant la courbure mentionnée ci-avant; les parapets pleins ayant une hauteur constante, les têtes de l'ouvrage auront leurs lignes supérieures cambrées, de manière à montrer la forme judicieuse des poutres portantes et l'allure de la chaussée. L'ensemble se profilera suivant des contours de bon aloi dont la vue sera très agréable à l'oeil.